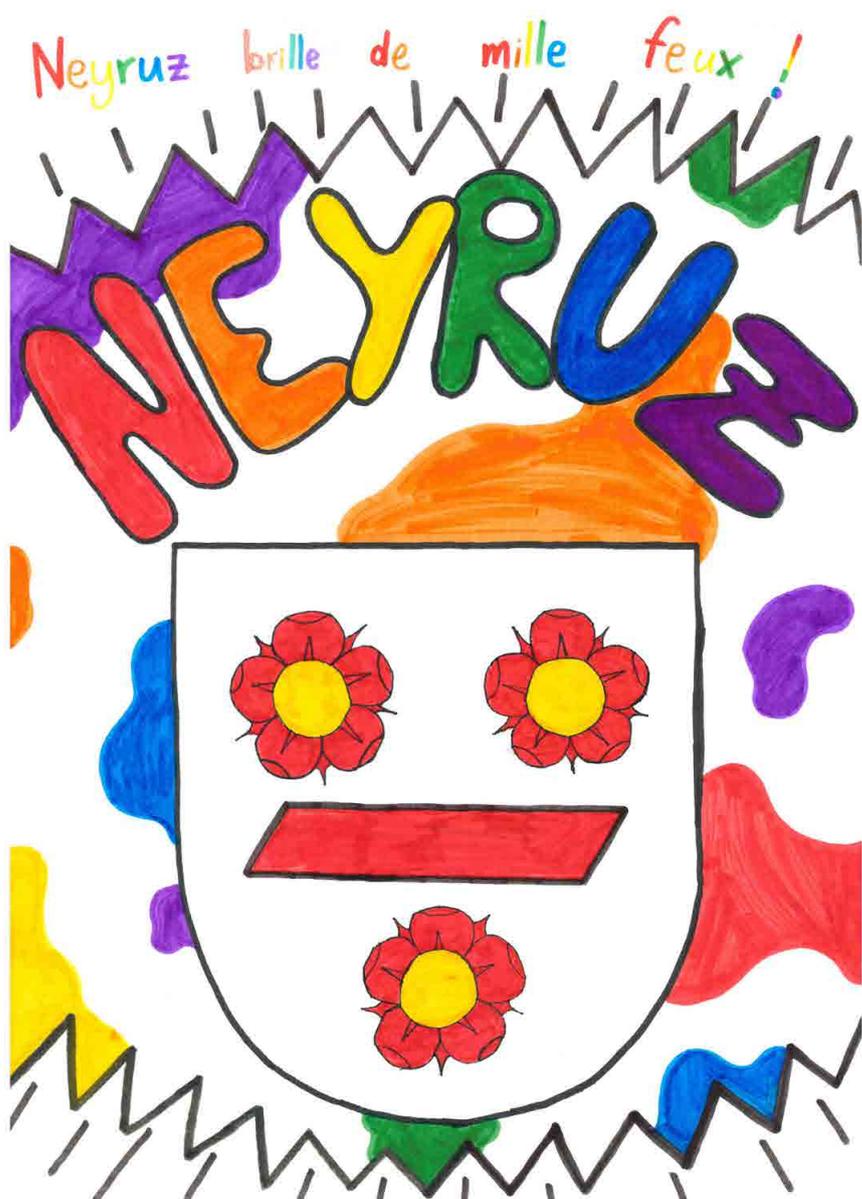


# L'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE NEYRUZ 



Neyruz Haut en Couleurs

20



Les comptes 2023

6



Notre commune en vidéo - Edito

3

# Sommaire

- 3 Editorial**
- 4 Bureau du Conseil général**
- 5 Décisions du Conseil général**
- 6 Les comptes 2023**
- 10 Dicastères**
- 20 Concours d'art**
- 23 Informations officielles**
- 26 Divers**

## Impressum

**Tirage:** Cette publication est éditée  
2 à 3x par an à 1300 exemplaires

**Éditeur:** Commune de Neyruz

**Coordination:** Administration  
communale - Tél.: 026 916 15 50

Site web: [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch)

E-mail: [neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch)

**Graphisme:** Effet-i-media  
[www.bepbep.ch](http://www.bepbep.ch)

**Délai de rédaction:**

Pour le N°130 le 28 octobre 2024

Pour le N°131 le 10 janvier 2025

Photos: Commune de Neyruz -

Benoît Perriard -

David Dunand [www.daviddunand.com](http://www.daviddunand.com)

**Impression:** media f imprimerie SA

Comme vous le savez tous et toutes, Neyruz est une commune magnifique où la vie est agréable. Cerise sur le gâteau, elle est à proximité immédiate de l'autoroute, des commerces et des transports en commun. C'est donc tout naturellement que, avec mon collègue Serge, nous avons opté pour la représentation

visuelle de toutes ces richesses. J'ai présenté notre projet au conseil communal, en mentionnant que nous le faisons gratuitement, que c'était un honneur pour moi de pouvoir représenter ce que je ressentais pour Neyruz. Mon collègue et moi avons commencé par faire un storyboard, puis le texte du syndic. Comme chaque

minute, voire chaque seconde compte dans un film de présentation, il fallait qu'il puisse en quelques mots décrire la commune. C'est donc équipé d'un drone, de caméras et de micros que nous avons commencés par l'interview du syndic.



Nous nous sommes ensuite baladés dans la commune pour mettre en image toutes les activités et les lieux de Neyruz. Il est vrai qu'il n'a pas été facile de choisir. La commune étant très active, il a fallu choisir au mieux pour la représenter. Nous avons abordé les sociétés, les commerçants et tous ont joué le jeu. Cela a permis à mon collègue de découvrir un village débordant d'activités. Lorsque j'ai présenté la maquette du film à des amis

travaillant dans la publicité et dans le domaine du visuel pour validation, tous ont été étonnés que dans un village de 2860 habitants il y ait autant de dynamisme. Après une année de tournage, il a été ardu de choisir parmi des centaines et des centaines de séquences vidéo. Je souhaite exprimer ma gratitude envers tous les habitants et les commerçants de Neyruz, ainsi que la commune, pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser

ce film. Il est accessible sur le site de la commune et sur le site [skbh.ch](http://skbh.ch). En espérant que les conditions météorologiques s'améliorent un peu, je vous souhaite de passer un été magnifique.

Votre serviteur, **Bernard Kolly**,  
pour le Conseil communal



# Bureau du Conseil général

## Deux-tiers de législature déjà derrière nous

Mon année de présidence s'est terminée avec la séance du Conseil général du 14 mai dernier. A cette occasion, Mme Marina Chéron a été élue à cette fonction et je lui souhaite tout le meilleur et beaucoup de plaisir comme nouvelle présidente.

Après deux ans de participation au bureau du Conseil, je vais rentrer dans les rangs du Conseil général et me réjouis de poursuivre les discussions passionnantes qui s'y déroulent avec une autre casquette et également toujours en tant que vice-président de la Commission financière. Ces deux ans passés m'ont permis de voir à quel point les gens qui s'engagent à Neyruz ont tous la volonté de chercher les meilleures solutions pour le bien de notre

commune malgré certaines différences partisans. Je tiens à remercier tous mes collègues du bureau ainsi que de l'administration communale pour l'excellent travail d'équipe, leur soutien et la bonne ambiance durant les séances. Je remercie également vivement Monsieur le Syndic et l'ensemble des Conseillers communaux pour leur excellente coopération et les présentations des différents messages adressés au Conseil général. Merci également à tous les Conseillers généraux et leurs chefs de groupe qui font vivre notre nouvelle autorité législative.

Il est maintenant temps de se tourner vers l'avenir après presque deux-tiers de l'actuelle législature derrière nous. Les prochaines élections communales auront lieu dans moins de deux ans et les premières réflexions à ce sujet ont déjà lieu. Il y a trois ans, les électeurs

avaient un grand choix de candidats afin de se prononcer. Ceci était peut-être dû à l'effet nouveauté du Conseil général et également peut-être à certaines disponibilités supplémentaires en temps de Covid. Je profite ainsi de cette tribune pour appeler tous les citoyens neyruziens qui ont envie de participer plus directement à la vie et au développement de notre commune à s'engager. Je vous encourage vivement à vous lancer comme candidat afin de vivre une expérience au profit de votre village.

Bon été à toutes et tous !

**Sébastien Bugnon**

Président du Conseil général  
2023-2024



# Décisions du Conseil général

## Séance du Conseil général du 14 mai 2024

Le Conseil général s'est réuni le 14 mai 2024. Le procès-verbal provisoire peut être consulté sur notre site internet rubrique **Politique / Conseil général / PV du Conseil général.**



Lors de cette séance, le Conseil général a :

- Approuvé le procès-verbal du dernier Conseil général du 12 décembre 2023
- Pris connaissance et validé les informations du Bureau du Conseil général
- Pris acte de la démission du Conseil général de Mme Christiane Antoniazza Torche
- Pris acte de l'élection au Conseil général de M. Benoît Sprumont, 1<sup>er</sup> des viennent-ensuite
- Pris connaissance des différentes communications du Conseil communal
- Pris acte du rapport de gestion 2023

Durant cette même séance le Conseil général a traité plusieurs objets qui lui étaient soumis par le Conseil communal. Les messages élaborés par le Conseil communal en relation avec ces objets peuvent être consultés sur notre site internet rubrique **Politique > Conseil général > Dates des séances.**



En résumé, le Conseil général a :

- Procédé à l'élection de Mme Marina Chéron à la présidence du Conseil Général pour la période 2024-2025
- Procédé à l'élection de Mme Véronique Chavailleaz à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2024-2025
- Procédé à l'élection de Mme Setti Genoud comme scrutatrice au sein du Bureau du Conseil général

- Procédé à l'élection de Mme Mallory Schnewly Purdie comme scrutatrice au sein du Bureau de Conseil général
- Pris acte de la planification financière 2024-2038
- Accepté à l'unanimité le crédit supplémentaire 2023 pour le chauffage à distance de l'Aigle Noir
- Accepté à l'unanimité le compte de résultats 2023
- Accepté à l'unanimité les comptes d'investissements 2023
- Accepté à l'unanimité la révision totale et adopté le Règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux
- Refusé l'amendement de M. Philippe Dobler de l'article 41 sur la révision totale du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable par 33 non 5 oui et 5 abstentions
- Refusé l'amendement de Mme Valérie Michel Dousse des articles 42 et 43 sur la révision totale du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable par 31 non 11 oui et 1 abstention
- Accepté la révision totale et adopté le Règlement relatif à la distribution de l'eau potable par 37 oui 2 non et 4 abstentions
- Accepté à l'unanimité l'investissement pour la mise en place d'une canalisation pour les eaux usées dans le cadre des travaux de la jonction autoroutière de Matran, selon PGEE de la Commune de Neyruz.
- Accepté le crédit supplémentaire 2024 pour la pose de la fibre optique à l'Aigle Noir par 23 oui, 19 non et 1 abstention.



# Les comptes 2023

## Extraits des comptes 2023 et commentaires

L'examen des comptes 2023 révèle :

- que le résultat des comptes 2023 laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 421'709.35 ;
- que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 653'272.60 ;
- que le solde des engagements en cours (crédits votés) totalise CHF 8'370'147.28 ;
- que le bilan présente un capital propre de CHF 19'122'959.31 ;
- que du à la dissolution de 1/10 de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif (PA), le résultat final est amélioré artificiellement de CHF 380'000.00 ;
- que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2023 peut être qualifiée de saine mais le compte de résultats 2023 ne nous permet pas de financer les nouveaux investissements.

Les comptes 2023 ont été approuvés par le Conseil communal en séance du 18 mars 2024, par la fiduciaire BfB Société Fiduciaire SA selon son rapport du 11 avril 2024 ainsi que par le Conseil général lors de sa séance du 14 mai 2024. Nous vous rappelons également que différentes présentations détaillées de comptes et tableaux sont consultables sur notre site internet, page Politique, Conseil général, message n° 2024/53 des comptes 2023.

## Compte de résultats

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	Administration	1'124'343.95	20'825.10	1'138'010.00	15'500.00
1.	Ordre et sécurité publics, défense	616'199.70	404'495.50	272'335.00	84'000.00
2.	Formation	3'675'862.49	33'436.09	3'721'760.00	44'560.00
3.	Culture, sport et loisirs	555'250.44	139'471.10	399'580.00	130'200.00
4.	Santé	1'148'391.15	13'660.80	1'166'220.00	13'000.00
5.	Prévoyance sociale	1'707'968.95	46'842.40	1'921'630.00	46'800.00
6.	Trafic et télécommunications	954'039.25	78'152.20	1'060'535.00	120'650.00
7.	Territoire	1'459'215.94	926'776.31	1'665'570.00	1'062'195.00
8.	Economie publique	22'245.55	13'837.15	27'590.00	14'100.00
9.	Finances	315'786.89	10'323'517.01	347'915.00	9'917'180.00
	<b>Totalisation</b>	<b>11'579'304.31</b>	<b>12'001'013.66</b>	<b>11'721'145.00</b>	<b>11'448'185.00</b>
	<b>Résultat</b>	<b>421'709.35</b>			<b>272'960</b>

## Compte des investissements

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	Administration	0.00	0.00	0.00	0.00
1.	Ordre et sécurité publics, défense	0.00	0.00	0.00	0.00
2.	Formation	33'288.90	0.00	1'300'000.00	0.00
3.	Culture, sport et loisirs	56'653.65	4'716.65	857'000.00	0.00
4.	Santé	0.00	0.00	0.00	0.00
5.	Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	0.00
6.	Trafic et télécommunications	198'864.90	-23'443.30	1'631'000.00	0.00
7.	Territoire	496'755.55	151'017.05	4'217'000.00	210'000.00
8.	Economie publique	0.00	0.00	0.00	0.00
9.	Finances	0.00	0.00	500'000.00	0.00
	<b>Totalisation</b>	<b>785'563.00</b>	<b>132'290.40</b>	<b>8'505'000.00</b>	<b>210'000.00</b>
	<b>Résultat</b>		<b>653'272.60</b>		<b>8'295'000.00</b>

## Bilan 2023

	Bilan au 01.01.2023	Bilan au 31.12.2023
<b>1 ACTIF</b>	<b>36'687'654.75</b>	<b>36'266'188.59</b>
100 Disponibilités et placements à court terme	4'091'057.86	1'273'775.93
101 Créances	-4'497'516.17	-6'029'574.99
102 Placements financiers à court terme		2'000'000.00
104 Actifs de régularisation	9'026'695.35	10'781'038.70
107 Placements financiers à long terme	1'673'000.00	1'673'000.00
108 Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	12'215'660.00
140 Immobilisations corporelles PA	15'514'436.46	15'703'593.35
142 Immobilisations incorporelles PA	88'271.20	200'219.30
145 Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
146 Subventions d'investissement	-1'438'910.25	-1'566'484.00
<b>2 PASSIF</b>	<b>-36'687'654.75</b>	<b>-36'266'188.59</b>
200 Engagements courants	-421'287.25	-776'826.91
204 Passifs de régularisation	-771'182.92	-612'224.98
205 Provisions à court terme	-73'000.00	-58'380.00
206 Engagements financiers à long terme	-15'810'000.00	-15'530'000.00
208 Provisions à long terme	-165'797.39	-165'797.39
209 Engagements financements spéciaux	-337'462.00	
290 Financements spéciaux	-303'414.35	-275'739.12
295 Réserve liée au retraitement (intro. MCH2)	-3'050'000.00	-2'670'000.00
299 Excédent ou découvert du bilan	-15'755'510.84	-16'177'220.19

## Contrôle des investissements

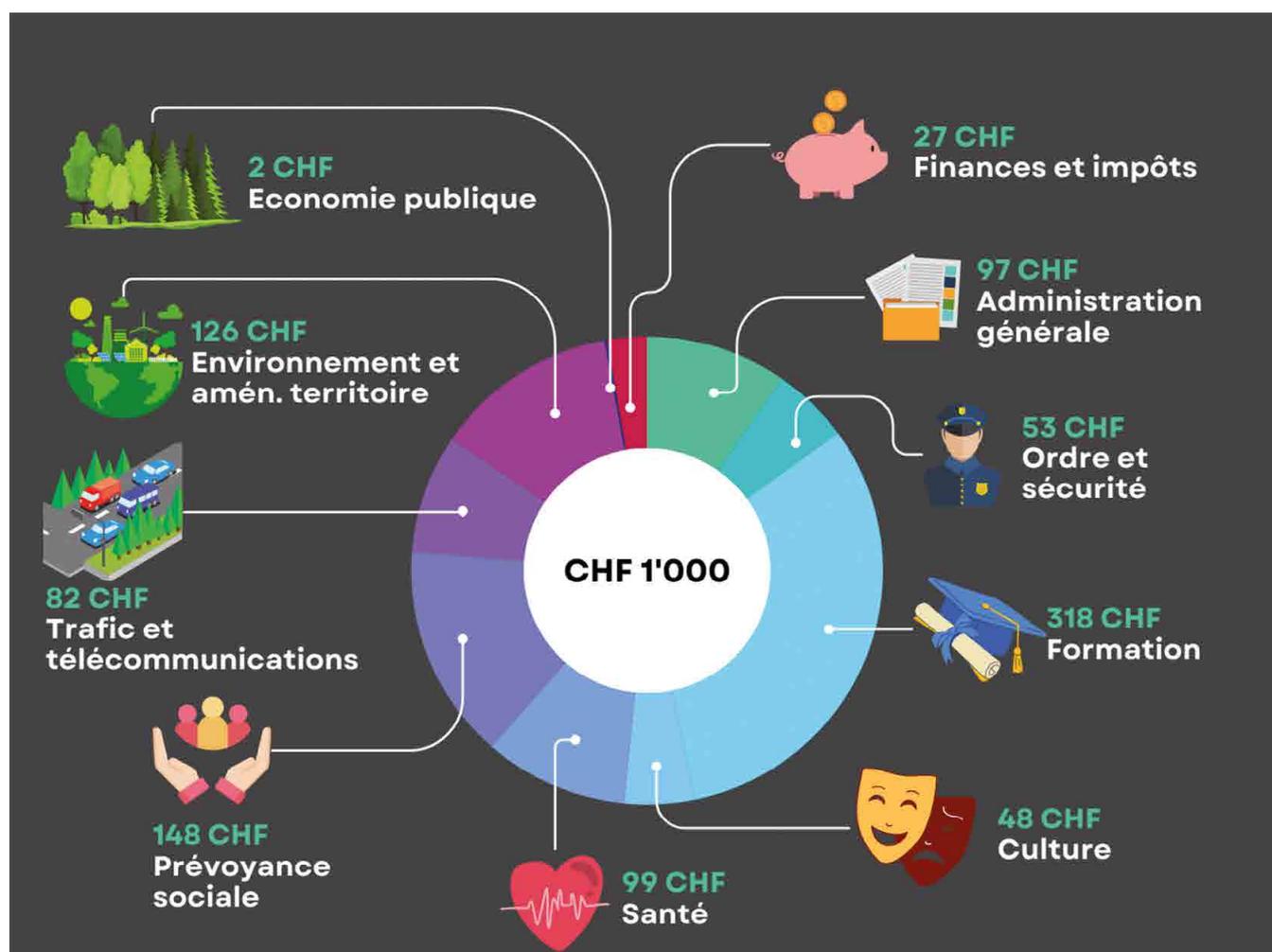
Compte	Désignation	Votation	Montant	Dépenses			Soldes
				Années antérieures	2023	Total dépenses	
2170.5040.00	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaires	09.12.2020	100 000,00	35 373,00	33 288,90	68 661,90	31 338,10
3292.5010.00	Remplacement passerelle d'Hauterive sur la Glâne	16.05.2023	200 000,00		9 433,25	9 433,25	190 566,75
3292.6110.00	Participation Hauterive - remplac. passerelle sur la Glâne	16.05.2023	-100 000,00		-4 716,65	-4 716,65	-95 283,35
3421.5040.00	Secteur Les Simon - arrosage	14.12.2021	60 000,00	18 734,95	47 220,40	65 955,35	-5 955,35
6150.5010.00	Aménagement Ouest Village - mobilité	10.12.2014	680 000,00	502 743,95	11 993,95	514 737,90	165 262,10
6150.5010.03	Aménagement giratoire carré	11.12.2019	200 000,00	12 369,92	60 621,50	72 991,42	127 008,58
6150.5010.07	Assainissement éclairage public	14.12.2022	360 000,00		105 147,50	105 147,50	254 852,50
6150.5010.10	Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier, séqu. 3	21.04.2021	538 500,00	39 187,70	550,00	39 737,70	498 762,30
6150.5010.11	Réaménagement RC - particip. crédit étude, séqu. 4	21.04.2021	96 930,00		9 717,35	9 717,35	87 212,65
6150.5010.14	Mobilité douce Les Allys et canapé forestier	14.12.2021	80 000,00		2 509,40	2 509,40	77 490,60
6150.5010.15	Aménagements routiers divers	14.12.2021	80 000,00		8 325,20	8 325,20	71 674,80
6150.6350.02	Participation de tiers - SPC réaménagement. espace routier, séqu. 3	21.04.2021		-14 404,90	23 443,30	9 038,40	
7101.5031.00	Aménagement Ouest Village - conduites EP	10.12.2014	210 000,00	130 053,31	1 900,00	131 953,31	78 046,69
7101.6370.00	Approvisionnement en eau - Taxes encaissées				-68 942,55	-68 942,55	
7201.5032.00	Aménagement Ouest Village - conduites EU/EC	10.12.2014	1 710 000,00	775 515,13	231 946,20	1 007 461,33	702 538,67
7201.5032.03	Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 72 Séqu. 3	12.12.2018	900 000,00	127 275,47	10 815,70	138 091,17	761 908,83
7201.5032.08	Aménagement Secteur Nierlet - conduites EU/EC	09.12.2020	450 000,00	291 355,05	97 284,85	388 639,90	61 360,10
7201.6370.00	Protection des eaux - Taxes encaissées				-82 074,50	-82 074,50	
7410.5020.00	Secteur Les Simon - protection contre les crues	14.12.2021	120 000,00	11 978,45	42 860,70	54 839,15	65 160,85
7900.5290.00	PAD Le Sécheron	23.09.2020	250 000,00		32 482,30	32 482,30	217 517,70
7900.5290.03	Adaptation du PAL	14.12.2021 + 12.12.2023	250 000,00	88 271,20	79 465,80	167 737,00	82 263,00
			<b>4 050 000,00</b>	<b>2 018 453,23</b>	<b>653 272,60</b>	<b>2 671 725,83</b>	<b>3 371 725,52</b>



## Répartition par tâches

	Désignation	Comptes 2023		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
		Charges	Revenus		
0.	Administration	1'124'343.95	20'825.10	9.71	97.10
1.	Ordre et sécurité publics, défense	616'199.70	404'496	5.32	53.22
2.	Formation	3'675'862.49	33'436	31.75	317.45
3.	Culture, sport et loisirs	555'250.44	139'471	4.80	47.95
4.	Santé	1'148'391.15	13'661	9.92	99.18
5.	Prévoyance sociale	1'707'968.95	46'842	14.75	147.50
6.	Trafic et télécommunications	954'039.25	78'152	8.24	82.39
7.	Territoire	1'459'215.94	926'776	12.60	126.02
8.	Economie publique	22'245.55	13'837	0.19	1.92
9.	Finances	315'786.89	10'323'517	2.73	27.27
	<b>Totalisation</b>	<b>11'579'304.31</b>	<b>12'001'013.66</b>	<b>100.00</b>	<b>1000.00</b>

## Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2023, où va l'argent du contribuable ?



## Flux de trésorerie - Année 2023

Mode de calcul : Indirecte

Libellé	Montant du flux
Résultat total du compte de résultats	421 709,35
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	518 662,24
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-38 920,88
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	1 532 058,82
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0,00
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	-1 754 343,35
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0,00
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	355 539,66
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-14 620,00
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	-158 957,94
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	-365 137,23
Variation des comptes 140 - 295 (retraitements liés au MCH2)	0,00
Variation des comptes 108 - 208 - 296 (retraitements liés au MCH2)	0,00
(+) Prélèvements sur réserves	-380 000,00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]</b>	<b>115 990,67</b>
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-653 272,60
Transfert immobilisations PA dans créances	0,00
Réévaluation du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	0,00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]</b>	<b>-653 272,60</b>
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-2 000 000,00
Réévaluation du patrimoine financier (retraitements liés au MCH2)	0,00
(+) vente / (-) achats placements financiers et immobilisations corporelles PF	0,00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]</b>	<b>-2 000 000,00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+FTP]</b>	<b>-2 653 272,60</b>
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0,00
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-280 000,00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]</b>	<b>-280 000,00</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]</b>	<b>-2 817 281,93</b>
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>	<b>4 091 057,86</b>
<b>Liquidités en fin d'exercice</b>	<b>1 273 775,93</b>
<b>Variation</b>	<b>-2 817 281,93</b>



## Dicastère 1



Jean-Pierre  
Corpataux,  
Syndic

### Administration générale et ressources humaines

## Informations générales de votre Syndic

Alors que nous avons dit adieu aux frimas de l'hiver, nous avons accueillis avec joie l'arrivée du printemps. Cette saison emblématique apporte avec elle une nouvelle énergie, une lueur d'espoir et une profusion de beauté.

Le printemps est une période de renouveau, où la nature se réveille de son sommeil hivernal et nous offre un spectacle enchanteur. Les arbres revêtent leurs parures vertes, les fleurs éclatent de couleurs vives et les oiseaux chantent à tue-tête, annonçant le retour des jours plus longs et des températures plus douces.

Dans notre belle Commune de Neyruz, le printemps apporte également son lot d'activités et d'événements pour tous. Que ce soit des promenades à pied, des balades en vélo, des pique-niques dans nos magnifiques forêts, ou encore des manifestations culturelles et sportives, il y en a pour tous les goûts.

En cette saison de renouveau, prenons le temps d'apprécier les petites choses de la vie, de cultiver l'amitié et la solidarité au sein de notre communauté.

Que ce printemps soit pour nous tous une source d'inspiration, de joie et de prospérité.

Nous avons déjà accompli beaucoup, mais il reste encore tant à faire. Ensemble, nous pouvons construire des infrastructures

modernes, favoriser le développement économique local, promouvoir la culture, et garantir un environnement durable et préservé pour les générations futures.

Que cette année 2024 soit comme le printemps : inspirante pour tous nos projets communaux !

Voici encore quelques nouvelles du dicastère 1, Administration générale et ressources humaines :

### Engagement et promotion au sein de l'Administration communale

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil communal a engagé **M. Arnaud Guélat**, dès le 1<sup>er</sup> mai 2024, en qualité de Responsable technique communal en



remplacement de M. Ludovic Circelli qui nous a quitté fin avril 2024 pour relever un nouveau défi professionnel. Titulaire d'un bachelors en génie civil obtenu en 2017 à la Haute école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, M. Arnaud Guélat était engagé dans un bureau d'ingénieurs de la place de Fribourg en qualité d'ingénieur et chef de projets. En plus de ses compétences techniques, il possède de nombreuses compétences en gestion et direction d'équipes, en planification et en organisation. M. Arnaud Guélat aura la mission de diriger et de superviser les services liés à la police des constructions, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ainsi que les services communaux de l'eau potable et des eaux usées, des bâtiments, de conciergerie et de l'édition (routes, voirie, déchetterie, cimetièrre). Il sera chargé de planifier et contrôler les travaux des équipes, d'appuyer techniquement le Conseil communal, de mettre en œuvre les décisions des Autorités communales, de suivre les projets, de représenter la Commune dans les organes techniques dans lesquels il sera délégué,

de garantir, dans le cadre des projets, la bonne représentation de la Commune en qualité de maître d'ouvrage ainsi que de collaborer activement à l'élaboration des budgets d'exploitation et d'investissements liés au Service technique.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et beaucoup de satisfaction dans son activité professionnelle au sein de notre administration communale.

Dans le même temps, le Conseil communal a promu Mme Anne-Laure Bersier, actuellement collaboratrice technique, au rang de Suppléante du Responsable technique communal. Grâce à ses compétences reconnues, nous sommes certains que Mme Anne-Laure Bersier saura remplacer et soutenir notre nouveau Responsable technique communal dans les nombreuses tâches qui l'attendent. Nous souhaitons aussi à Anne-Laure Bersier beaucoup de succès dans la poursuite de son travail dans notre Commune. Finalement, nous profitons également de cette occasion pour remercier Mme Luigia Lopez, collaboratrice administrative et technique, pour son activité et son précieux engagement au sein du service technique communal. Elle aura aussi à cœur de soutenir et de mettre ses connaissances à disposition de notre nouveau Responsable technique communal.

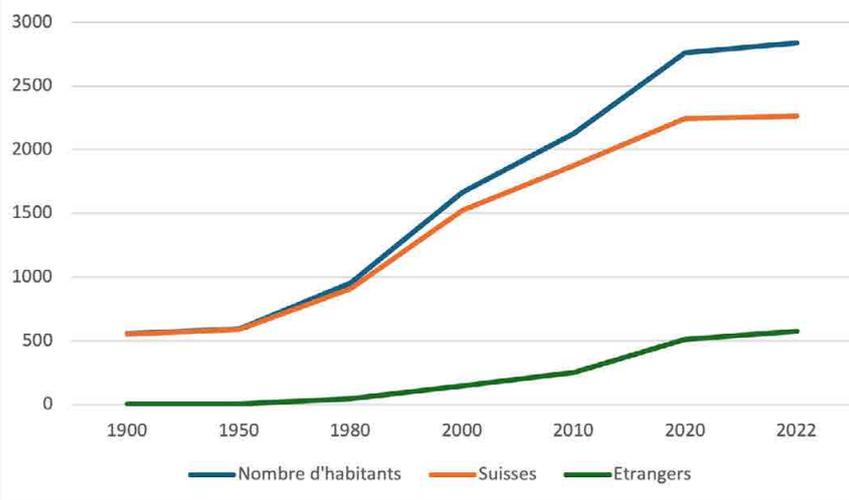
### Application i-Sarine

La Sarine offre un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitant-e-s. Cette application donne un moyen de communication supplémentaire aux autorités pour informer rapidement la population.

En tout temps, vous serez informé-e-s par une notification. Plus besoin de chercher l'information, elle vient à vous ! Téléchargez-là dès maintenant !



## Evolution de la population à Neyruz



## Cartes journalières CFF



Jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage :

- 2<sup>ème</sup> classe demi-tarif > CHF 39.00
- 2<sup>ème</sup> classe plein tarif > CHF 52.00
- 1<sup>ère</sup> classe demi-tarif > CHF 66.00
- 1<sup>ère</sup> classe plein tarif > CHF 88.00

Jusqu'à maximum 1 jour avant la date du voyage :

- 2<sup>ème</sup> classe demi-tarif > CHF 59.00
- 2<sup>ème</sup> classe plein tarif > CHF 88.00
- 1<sup>ère</sup> classe demi-tarif > CHF 99.00
- 1<sup>ère</sup> classe plein tarif > CHF 148.00

Les réservations des cartes se font uniquement par le biais de l'Administration communale. Comme ces billets sont nominatifs, lors de réservations, veuillez disposer des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance et demi-tarif ou non. La disponibilité des cartes peut être consultée sur le site des CFF.

## Bons communaux

La Commune informe les citoyens-nes et les commerçants-es que les bons reçus pour le COVID et pour l'arrivée des réfugiés ukrainiens sont valables jusqu'au **31.12.2024**. Passé cette date, ils ne seront plus remboursés par la Commune. En vous remerciant d'en prendre bonne note.

## Dicastère 2



Bernard Kolly,  
Conseiller  
communal

## Formation

### Ecole

Je vous communique quelques informations par le biais de ce petit message, alors que l'année scolaire touche à sa fin.

Un bref résumé des actions menées par le Conseil des parents. Chaque année, le Conseil des parents organise de nombreuses manifestations, notamment le célèbre loto des enfants, qui est toujours un véritable succès. Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres du Conseil des parents pour leur énorme travail.

Pour la première fois cette année, le Conseil des parents a mis en place un stand pour le marché des lumières. La météo était parfaite car il avait un peu neigé, ce qui a rendu ce marché des lumières féérique. Plusieurs actions ont également été organisées ; la vente des sapins ; le loto des enfants cité plus haut ; la vente de jus de pomme. Il s'occupe également de la clôture scolaire qui aura lieu le vendredi 5 juillet.

Sans le Conseil des parents, il serait vraiment difficile, voire impossible, d'organi-

ser autant de manifestations. Je rappelle que ces manifestations ont pour but de participer aux frais des camps verts et camps de ski.

En ce qui concerne l'école, un rapide décompte des effectifs nous permet de constater que nous n'avons toujours pas atteint le nombre requis pour ouvrir des classes supplémentaires, malgré une augmentation de 14 élèves. Les classes seront bien chargées surtout en 1H et 2H où il ne manquait 3 élèves pour ouvrir une classe supplémentaire. Je rappelle que les limites d'effectifs sont fixées par l'état.

Certaines classes ont participé cette année à une journée «prairie fleurie». C'était un succès remarquable. Les enfants se sont tellement impliqués qu'il a fallu gérer le temps, ce qui témoigne de leur intérêt.

Je prévois de revenir cette année avec la suggestion de faire étudier nos parcours de mobilité scolaire, éventuellement en partenariat avec des organismes tels que le BPA ou l'ATE. Des informations supplémentaires seront disponibles dans le courant de cette année. Je saisis cette opportunité pour vous encourager à prendre le temps de lire le texte de Katiuscia Sansonnens, «le chemin de l'école».

En guise de conclusion, Neyruz tiendra son carnaval en 2025. Vous recevrez les dates et les lieux en temps voulu.





## Dicastère 3



Katiuscia Sansonnens  
Cherubini,  
Vice-Syndique

### Culture et société

## Bibliothèque communale Terre-Lune

Nous sommes ravis d'annoncer une excellente nouvelle à tous nos usagers. Dès le samedi 6 juillet 2024, le nombre de prêts sur les comptes «enfant» passera de 3 à 10. Cette augmentation significative permettra à nos jeunes lecteurs d'emprunter davantage de documents et de profiter d'une plus grande variété de lectures. Cette offre sera valable en dehors des visites des classes.

Nous espérons que cette nouvelle encouragera nos usagers à profiter pleinement des ressources disponibles dans notre bibliothèque. Qu'ils soient passionnés de romans, bandes dessinées, revues, mangas, documentaires ou albums, nos jeunes lecteurs pourront emprunter plus de titres et explorer des nouveaux horizons littéraires.

**Dès le 6 juillet, nous passerons également à l'horaire d'été. La bibliothèque sera ouverte uniquement les samedis de 9h à 11h. Fermeture les samedis 3 et 10 août.**

N'hésitez pas à nous rendre visite pour découvrir les nouveautés et profiter de cette offre. Nous serons ravis de vous accueillir et d'aider notre jeune public à nourrir sa passion pour la lecture.

À bientôt à la bibliothèque !

**Francisca Barros Berlendis**  
Responsable

## Le chemin de l'école, une part de la vie de l'enfant

Aller à pied ou à vélo à l'école ou jusqu'à l'arrêt du bus est une habitude saine et agréable pour l'élève, le transport de l'enfant en voiture devant être l'exception en raison des nuisances induites, principalement en termes de sécurité aux abords des écoles. L'enfant doit faire l'expérience du chemin de l'école ; c'est pour lui un moment important de la journée. Il apprend ainsi à gérer son temps et à mieux connaître son environnement. Il apprend aussi à mieux maîtriser la route en tant que piéton ou cycliste. Le chemin de l'école à pied ou à vélo participe aussi à l'activité physique régulière préconisée par le Canton dans son programme « Je mange bien, je bouge bien » 2018-2021, visant à créer un environnement favorable à la santé afin de prévenir les maladies non transmissibles et agir sur les facteurs de risque tels que le surpoids et l'obésité, chez les enfants et les jeunes.

Extrait du document reçu lors du workshop police-communes du 24.5.2024.

Pour plus d'informations sur les déplacements des élèves, memorandum mai 2024, SMO :

[www.fr.ch/document/365346](http://www.fr.ch/document/365346)



## Dicastère 4



Axel de Montmollin,  
Conseiller  
communal

### Affaires territoriales





ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

# La forêt souffre face aux sécheresses et canicules à répétition

## Un écosystème forestier fragile et fatigué

La répétition d'événements climatiques extrêmes telles que sécheresses et canicules affaiblissent durablement l'écosystème forestier. Depuis la canicule de 2003, la hausse des températures est combinée à un déficit hydrique récurrent en période de végétation, moment crucial et vital pour la forêt. L'évolution de l'écart toujours plus important entre la courbe des températures et celle des précipitations est inquiétante (voir graphique ci-dessous). A ce rythme, la forêt risque de souffrir passablement dans un avenir plus proche que prévu par les scientifiques. La récurrence des extrêmes climatiques est une réelle menace. La forêt survivra certes, mais pourra-t-elle encore nous fournir à l'avenir tous les services écosystémiques dont nous dépendons ?

## Hêtres majestueux en perte

Nous constatons déjà le dépérissement de certaines espèces en plaine, notamment le hêtre, l'épicéa mais aussi le sapin blanc. Le dernier automne très pluvieux permettra à la forêt de reprendre ce printemps dans de bonnes conditions hydriques, les nappes phréatiques étant pleines. Malgré cela, il n'est pas sûr que tous les arbres ayant souffert du manque d'eau en 2023 « se réveilleront » ce printemps, notamment les hêtres majestueux.

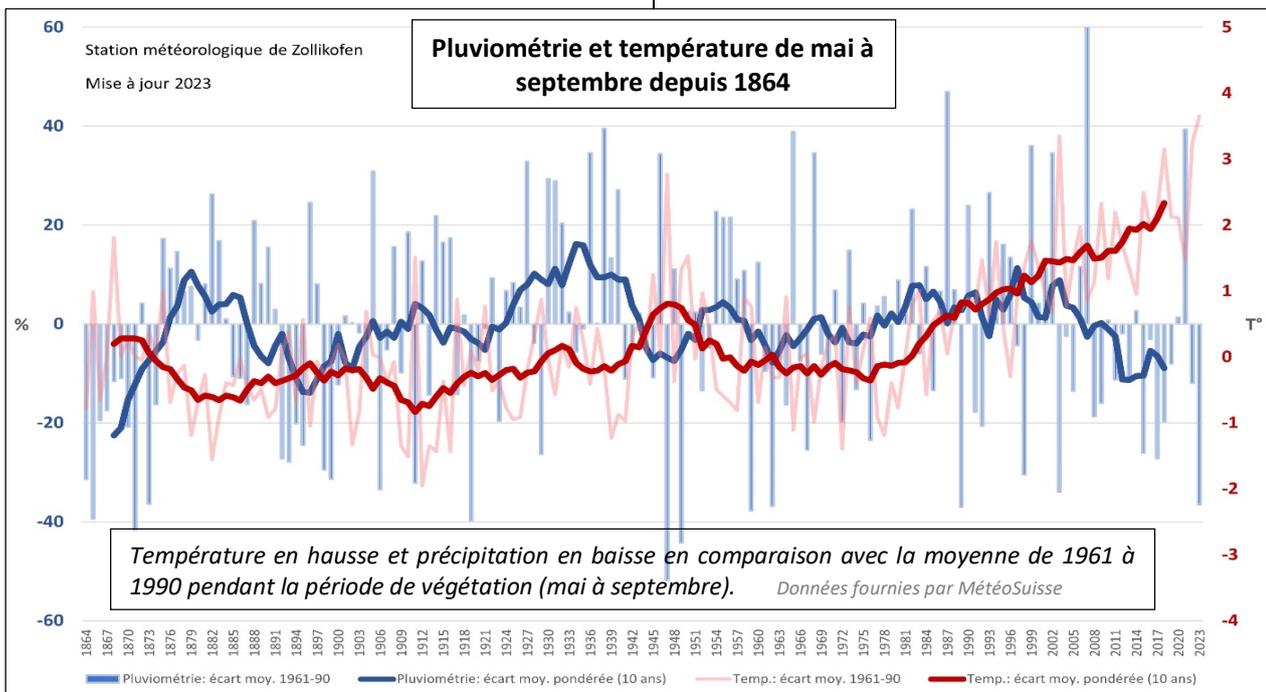


Feuillage roussi par la sécheresse sur de vieux hêtres

## Promenade en forêt et risque de chutes de branches

Le déclin des hêtres mais aussi d'autres essences qui souffrent, tels que les frênes décimés par un champignon d'origine asiatique, impliquent un risque accru de chutes de branches et d'arbres. Il est dès lors conseillé d'observer une certaine prudence lors de sorties forestières.

Le climat se complique et entraînera son lot de misères, à nous d'entreprendre un nécessaire changement...



Les hêtres, qui reprendront vie, présenteront souvent d'importants dégâts en couronne avec de nombreuses branches sèches. Leur avenir est compromis et selon les dernières observations scientifiques, il n'est pas rare qu'ils dépérissent complètement après quelques années.

Le lien utile : [www.wsl.ch/fr/foret/forets-et-changements-climatiques/foret-et-secheresse/](http://www.wsl.ch/fr/foret/forets-et-changements-climatiques/foret-et-secheresse/)

Hauterive, janvier 2024

Frédéric Schneider, Ingénieur forestier du 1<sup>er</sup> arrondissement  
Service des forêts et de la nature



## Dicastère 5



Murielle Roos Bovey,  
Conseillère  
communale

## Santé et prévoyance sociale

### Nouveau printemps intergénérationnel

Et de trois ! La 3<sup>e</sup> rencontre intergénérationnelle de printemps s'est déroulée vendredi 17 mai dans une ambiance festive, riche d'échanges et de partage. Les habitués, seniors et juniors, renforcés cette année par la présence de nouvelles personnes, se sont retrouvés pour partager un repas, discuter, et jouer, selon la formule habituelle.

Une formule complétée cette année, à l'heure de l'apéro, par une petite promenade en tuk-tuk électrique. Les riverains de la route du Nierlet ont d'ailleurs dû se demander ce que cet étrange « cabriolet » à 6 places venait faire dans leur quartier.

La manifestation, organisée par la Commission d'entraide et intergénérationnelle, avec le soutien financier de la commune de Neyruz et de l'Etat de Fribourg, et l'appui logistique de la ludothèque, a réuni quelque septante personnes, dont près de 25 jeunes, nombre en constante augmentation au fil des ans. De nouveaux visages, notamment issus de la communauté allophone du village, ont apporté une dynamique bienvenue.

Jo Mettraux, chanteur neyruzien connu et apprécié bien au-delà du canton, a animé une partie de la soirée, et réveillé quelques excellents souvenirs intergénérationnels « Je me souviens de toi. J'avais 4 ans et je gesticulais sur les épaules de mon papa, à Fri-Son, sur la musique de « T'étais où Charlie ? », s'émeut une



adolescente. Les invités à la 3<sup>e</sup> rencontre de printemps ont aussi appris que c'est une rencontre, dans un ascenseur avec une vraie voisine, qui a inspiré la chanson « Ma voisine » à l'auteur, compositeur, interprète, prof. de physique, hockeyeur, et... très fier de ses filles.

Les échanges et discussions durant le repas, puis autour des tables de jeux, sont allés bon train. L'ambiance fut ponctuée par des cris de joie lors des buts marqués sur scène autour du football de table, le bruit des pions géants du « Puissance quatre » précipités dans le jeu, les soupirs de quelques jasseurs déçus, et les gestes

de concentration autour du Rummy ou des échiquiers.

« C'est dingue : tout le monde se parle entre jeunes et personnes plus âgées ! ». Cette réaction de joyeuse surprise d'une jeune participante, de même que la présence de joueurs et joueuses bien au-delà de l'heure limite du 30 km/h au village, démontre, s'il le fallait encore, que l'échange intergénérationnel a encore de beaux jours devant lui.

Rendez-vous, en mai 2025, à la 4<sup>e</sup> rencontre de printemps !

Willy Boder



## REPER

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Conseil communal mandate l'association REPER pour une intervention de travail social de rue sur le territoire neyruzien. Ce mandat est réalisé par Arnaud Frossard qui dispose d'un 0,3 EPT, et qui consiste à aller dans les espaces publics et les autres lieux de rencontre extérieurs des jeunes entre 10 et 25 ans. Le but est de créer un lien de confiance en écoutant les jeunes sans jugement afin de favoriser l'expression de besoins et de demandes. Des accompagnements socioéducatifs leur sont alors proposés, qui peuvent concerner des domaines très divers : recherche d'une formation ou d'un emploi, dynamique familiale, addiction, démarches administratives, isolement, etc. Des projets individuels ou de groupes seront également soutenus. De manière plus générale, l'action d'Arnaud Frossard vise à renforcer la cohésion sociale au sein de la Commune.

En 2023, Arnaud Frossard a réalisé près de huitante permanences sociales de rue qui ont conduit à plus de 800 contacts significatifs avec des jeunes consistant en des échanges sur divers aspects de leur vie (formation, emploi, famille, loisirs, santé, etc.). Il a également soutenu 5 jeunes dans le cadre d'accompagnements socioéducatifs, pour un total de 10 entretiens, sans compter tous les échanges et entretiens informels avec des jeunes et des parents. Ces entretiens et ces échanges abordent des problématiques variées : apprentissage, addictions, relations entre pairs, etc.

Arnaud a aussi accompagné 4 jeunes dans le processus de conceptualisation et la gestion d'une activité basket dans la salle de sport, qui a débouché sur 3 ouvertures

de celle-ci le dimanche après-midi, qui ont accueillies près de 50 jeunes participantes. Il a également coaché une quinzaine de jeunes dans la conceptualisation, la préparation et l'animation de l'inauguration du Pump Track installé sur le parking de la Carrida pendant 1 mois.

Par ailleurs, il a mené un travail de médiation communautaire pour agir sur plusieurs situations générant des tensions en lien avec la présence de jeunes sur l'espace public ou sur des espaces privés communs. Enfin, avec son responsable de secteur, il a initié une plateforme jeunesse réunissant les différentes entités concernées par les jeunes de Neyruz afin de mieux se connaître et d'échanger sur les réalités, les besoins et les problématiques constatés sur le terrain.

« Je me présente, je m'appelle Arnaud Frossard et j'occupe la fonction de travailleur social de rue à Neyruz. J'ai grandi à Bulle, où j'ai développé mon intérêt pour l'entraide et le vivre-ensemble à travers le scoutisme notamment. A présent, je pratique la grimpe et j'ai également beaucoup d'intérêts pour la musique. Je joue de la guitare depuis mon plus jeune âge et j'évolue dans différents projets musicaux qui me permettent de pratiquer l'art de la scène et de nouer des liens avec le réseau culturel fribourgeois. Mon expérience professionnelle s'est constamment dirigée vers la population des adolescent-es et des jeunes adultes. En effet, j'ai travaillé au foyer Le Nid Clairval à Givisiez, au Centre de Loisirs de Neuchâtel ainsi qu'à la permanence éducative d'accueil, au sein de l'association REPER. Cette année, afin de renforcer mes compétences, j'ai réalisé une formation continue en conduite à l'entretien motivationnel. »

N'hésitez pas à me contacter en cas de besoins, idées, projets, questions :

**Arnaud Frossard**  
077 269 45 03  
arnaud.frossard@reper-fr.ch

## Dicastère 6



Fabien Mettraux,  
Conseiller  
communal

## Routes et éditité

### Canapé forestier, chemin d'améliorations foncière

La procédure suit son cours. Une rencontre aura lieu le 4 juillet 2024 avec la Confédération pour une vision locale. Un rapport sera alors établi, lequel permettra le lancement de la procédure usuelle pour obtenir l'approbation des AF (améliorations foncière).

## Concept zones 30 km/h

Le bureau d'ingénieurs a remis le dossier du concept des zones 30. Ce concept a été présenté au Conseil communal et a été adopté au mois de mai. Un mandat a été attribué au bureau d'ingénieurs pour transmettre ce dossier aux services cantonaux pour un examen préalable. Une fois que la commune aura reçu le retour de l'examen préalable celui-ci sera étudié et des modifications seront apportées si besoin avant d'être présenté et de faire l'objet d'une demande de crédit au Conseil général pour sa réalisation.

## Carte compacteur

Les cartes compacteurs, pour l'évacuation des déchets, sont assez délicates. Pour rappel, en dessous de CHF 5.00 la carte indique le message « carte bloquée » et il faut la recharger. Si la carte est bloquée au compacteur, cela est généralement dû à une mise à jour. Normalement, la carte fonctionne à nouveau dans les minutes



suivantes. Il arrive que la carte se démagnétise au contact d'un téléphone ou d'exposition à une forte chaleur (ex. derrière le pare-brise d'une voiture). Dans ce cas, la carte peut être échangée à l'administration gratuitement.

Le solde de la carte sera prochainement lisible au compacteur afin d'en faciliter l'utilisation. Pour l'instant, vous pouvez consulter votre solde via l'application Gestinergie, à la borne de recharge ou à l'administration.



Si la carte est égarée, vous pouvez venir en chercher une nouvelle à l'administration moyennant un montant de CHF 20.00. Le solde de la carte perdue sera reporté sur la nouvelle carte. Si la carte perdue est retrouvée, vous pouvez la réactiver. Si une carte est retrouvée par une tierce personne et ramenée à l'administration, nous nous occupons de retrouver le/la propriétaire.

## Dicastère 7



Jean-Marc Sallin,  
Conseiller communal

## Eaux et route cantonale

## La mensuration officielle de la commune de Neyruz (FR) de 1887 à 2024

La gestion du territoire d'une commune doit pouvoir se baser sur des données de référence fiables issues de la mensuration officielle. En plus d'assurer la garantie de la propriété foncière et de servir de base au registre foncier, les données de la mensuration officielle sont le support cartographique d'un grand nombre de domaines comme le plan d'affectation des

zones, les projets routiers et les projets énergétiques pour ne citer que les plus actuels que la commune de Neyruz doit gérer.

Avec l'introduction du Code civil suisse en 1912, la Confédération a instauré le registre foncier fédéral qui doit se baser entre autres sur les plans de la mensuration officielle.

Les **plans graphiques** de **1887** (fig. 1-2), sur un support de papier cartonné, ont permis d'approuver provisoirement le registre foncier de la commune de Neyruz tout en sachant que des plans plus précis et fiables seraient établis dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces plans ont été mis à jour jusqu'en 1998 et remplacés à cette date par des plans informatisés.



fig. 1 - Le plan no 3 à l'échelle du 1 :1000 établi en 1887 représente en noir les relevés originaux et en bleu ou rouge les mutations depuis cette date

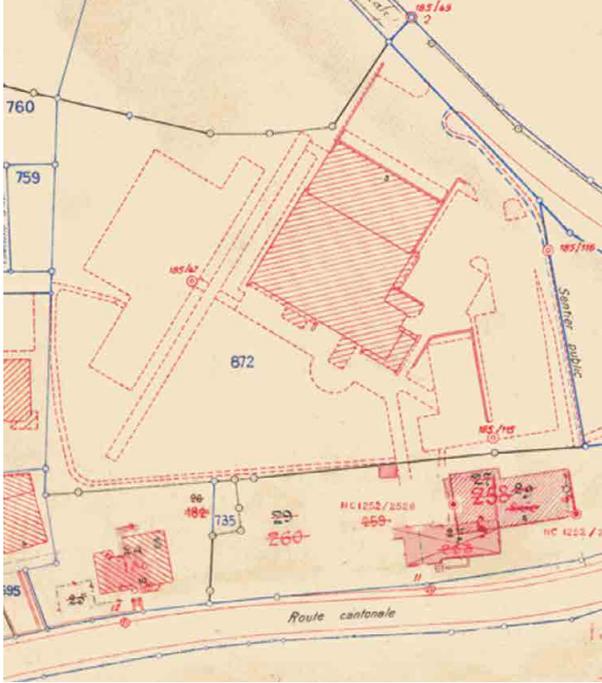


fig. 2 - Agrandissement du secteur des écoles

Les évolutions technologiques, notamment de l'informatique, ont permis de gérer numériquement les plans de la mensuration officielle. En **1998**, la commune de Neyruz a été intégrée à un projet cantonal de **numérisation préalable** qui a permis de disposer de plans sous la forme numérique (fig. 3). Des méthodes qualifiées de digitalisation des plans graphiques ont été utilisées mais les données numériques sont restées de faibles précisions et fiabilités. De plus ces plans ne peuvent satisfaire aux exigences de la Confédération, soit le standard de la mensuration officielle 1993 (MO 93), ni permettre l'établissement du registre foncier fédéral.

fig. 3 - Le plan no 3 à l'échelle du 1 :1000 tiré des données numériques de 1998



En **2024**, les données de la mensuration officielle de la commune de Neyruz correspondent, après vérification du Service de la géoinformation (SGeo), au standard MO93. Les bureaux de géomètres Pascal Bongard SA à Fribourg et Geoplaning SA à Tavers, organisés en consortium ont effectué les relevés sur le terrain

avec des instruments modernes, et établi tous les documents nécessaires. Ils mettent à l'enquête publique du **14 juin au 13 juillet 2024** les nouveaux plans (fig. 4) de la mensuration officielle qui serviront par la suite à l'établissement du registre foncier fédéral. Ces plans peuvent être consultés sur le site internet de la commune de Neyruz (<https://www.neyruz.ch>) ainsi que sur le portail cartographique de l'Etat de Fribourg à l'adresse suivante : <https://map.geo.fr.ch>



## Dicastères

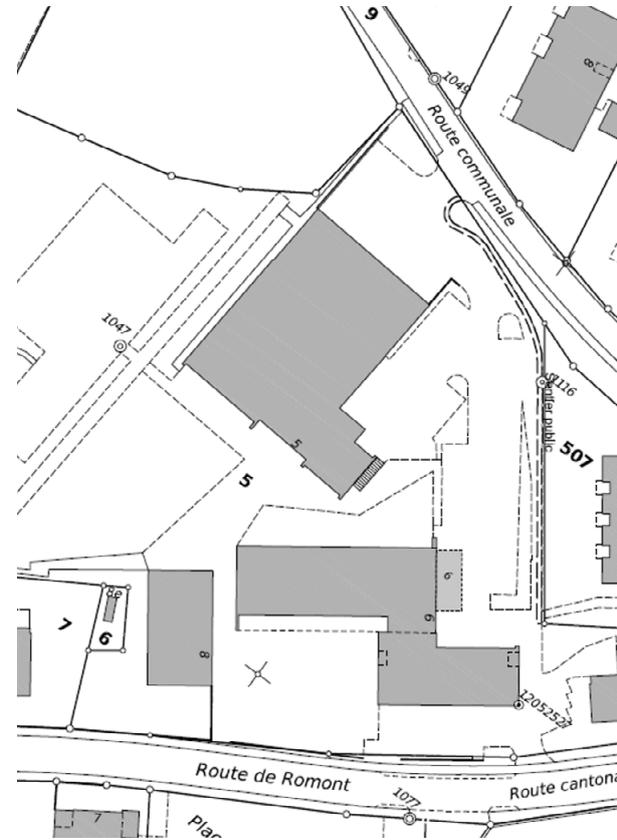


fig. 4 - Le plan no 1 à l'échelle du 1 :1000 tiré des données numériques de 2024.

Les numéros des plans et des parcelles changent !

Selon une définition de la Confédération vue sur <https://www.cadastre.ch/fr/mensuration-officielle-suisse> « La mensuration officielle relève et sécurise les limites des propriétés. Elle constitue également la base de presque toutes les autres géoinformations, indispensables pour de nombreuses applications dans l'économie, l'administration et la vie privée », la commune de Neyruz dispose désormais de données précises et fiables.

Ces nouvelles données seront disponibles gratuitement via les différentes plateformes du Canton et de la Confédération et mises à jour de manière pérenne avec les instruments de mesure et les techniques du futur.





## Dicastère 8



Maryline Dafflon,  
Conseillère  
communale

## Bâtiments et développement durable

### Concours périmètre scolaire

Le concours de projet d'architecture pour le développement du site scolaire a été lancé comme prévu fin avril 2024. Il s'agit d'un concours de projets en procédure ouverte et selon le règlement SIA 142 (procédure usuelle pour les Communes). L'agrandissement du site comprend notamment cinq salles de classe supplémentaires, une salle de gym double et un assainissement des bâtiments de l'école primaire et du complexe scolaire. Dans le concours, il a été spécifié que le futur projet sera réalisé dans le respect du développement durable, à savoir avec un minimum d'émission de CO<sub>2</sub>, l'adaptation au changement climatique, le respect de la biodiversité et l'encouragement à la cohésion sociale et l'entraide.

Le délai final pour le rendu des projets et des maquettes de la part des concurrent-e-s est fixé au 6 et 25 septembre 2024. Les dates du vernissage et l'exposition des projets seront confirmées dès que possible.

### Centrale de chauffe

La commune de Neyruz est propriétaire d'une société produisant et distribuant de la chaleur ainsi que de l'électricité renouvelable, nommée Neyergie SA. Afin d'utiliser le surplus d'énergie photovoltaïque, Neyergie installe actuellement une

pompe à chaleur (PAC) dans le local de la voirie. Celle-ci va couvrir les besoins d'eau chaude sanitaire durant les mois d'avril à septembre pour les consommateurs-trices du réseau de chaleur, selon la météo. L'aéro-échangeur est situé sur le couvert d'entrée de la salle de gym. Cette PAC d'une puissance thermique de 90kW (T<sub>ext.</sub> -7°C) à 343 KW (T<sub>ext.</sub> +25°C) complète les installations existantes de Neyergie : chauffage à distance, batterie et panneaux photovoltaïques. De nouvelles chaudières à plaquettes forestières seront installées durant l'année 2025 dans les anciens locaux de la voirie. Celles-ci remplaceront la chaudière à bois actuelle, laquelle ne répond plus aux normes environnementales et qui, après 26 ans d'exploitation, présente des signes de vieillesse. Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le nouveau site internet de Neyergie : [www.neyergie.green](http://www.neyergie.green).



### Prairies fleuries

Pour favoriser la variété de fleurs et d'insectes dans nos jardins, la Commune et sa commission 3E ont encouragé pour la deuxième année consécutive les Neyruziennes et Neyruziens à semer des prairies fleuries. L'année passée, deux privés nous avaient ouvert les portes de leur jardin. Cette fois, nous avons impliqué les écolières et écoliers et avons choisi un terrain communal afin qu'il soit visible de tout le monde. C'est donc le vendredi 19 avril que les élèves de 4 et 5H se sont réunis avec les membres de la Commission 3E et notre paysagiste et hortultrice communale, Lara Lauper. Cela fut également l'occasion de rappeler la faune et la flore qui habitent ces espaces et créent la biodiversité, ainsi que tout ce que l'on doit savoir sur la présence des tiques dans nos régions et comment y être attentif. Cet événement a été répété le samedi matin 20 avril avec la population neyruzienne.



## Bilan carbone

Suite à un manque d'inscriptions pour l'atelier participatif prévu le 23 avril au sujet du bilan carbone neyruzien, le Conseil communal et la Commission 3E a fait un nouvel appel à volontaires. Ce sera avec une dizaine de participants et participantes que la Commission 3E se réunira le **mardi 17 septembre 2024 à 19h à la salle Ecureuil** (1<sup>er</sup> étage du complexe sportif). L'objectif sera de trouver ensemble des pistes de solutions pour diminuer l'empreinte carbone de notre Commune (émissions CO2 générées notamment par le chauffage, le transport et la consommation et ayant un effet négatif sur l'environnement). Une seule séance permettra de définir de potentielles actions. Ces actions seront ensuite proposées au Conseil communal pour mise en œuvre.

Si vous avez envie de nous rejoindre le 17 septembre, vous êtes les bienvenus. Contactez l'administration à [neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch) pour vous inscrire.

## Réparer au lieu de jeter : c'est aussi possible à Fribourg !

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable, c'est-à-dire en limitant la consommation des ressources et la production de déchets. Objectif pour nous consommateurs : réduire, réutiliser, réparer et recycler ce qu'on achète. Nous faisons déjà beaucoup à Neyruz pour recycler et réutiliser grâce à notre déchetterie. Mais une autre piste est possible : **réparer**. Sauf que nous ne sommes pas toutes et tous des as de la réparation. Et c'est là que le Café Réparation intervient !

Le Café Réparation est une association dans laquelle des bénévoles vous aident à réparer vos objets. Le principe : vous venez avec ce que vous souhaitez ne pas jeter et un ou une bénévole vous aide (si

possible) à le réparer gratuitement (vous ne payez que les pièces de rechange). Pendant ce temps-là, vous partagez un café avec d'autres personnes dans un environnement convivial et sympa.

Envie d'essayer ? Le **Café Réparation** de Fribourg se déplace tout au long de l'année. Le plus proche de Neyruz : le 31 août à Avry-sur-Matran à l'Ancienne École, ou encore le 14 septembre au Boulevard de Pérolles, le 30 novembre 2024 à l'École des Métiers à Fribourg. Pour en savoir plus : <https://repaircafefribourg.ch>. Alors à vos réparations !



## Aidez-nous à économiser l'énergie dans nos bâtiments communaux

Saviez-vous que l'ensemble de nos bâtiments communaux (écoles enfantine et primaire, complexe, maison communale, Simon, et Aigle Noir) consomment en énergie électrique et de chauffage l'équivalent d'environ 60 maisons individuelles ? Cela a représenté un coût d'environ 170'000 CHF pour votre Administration communale en 2022. Économiser est donc essentiel. L'administration communale a besoin de votre aide pour y parvenir car cette consommation est aussi influencée par l'utilisation que les habitant.e.s de Neyruz font de ces bâtiments.

C'est pourquoi, après l'été, vous allez voir apparaître des « affichettes énergie » dans les bâtiments communaux. Ces affichettes vous donneront des trucs et astuces pour économiser l'énergie dans ces lieux mais aussi chez vous. Cela commencera avec des « affichettes électricité » jusqu'à l'hiver, puis des « affichettes chauffage » pendant l'hiver, et enfin des « affichettes eau » pendant la belle saison. Curieux et curieuses d'en savoir plus sur comment économiser chez vous, alors jetez un œil sous <https://www.stop-gaspillage.ch/fr/menages-privés>.



Merci par avance pour toute l'aide que vous pouvez nous apporter afin d'économiser l'énergie dans nos espaces publics.

## Nouvelle tenancière pour l'Aigle noir

Après 5 années comme tenancier du Restaurant de l'Aigle Noir, Monsieur Dominique Sigg va quitter ses activités. La Commune le remercie vivement pour son engagement et lui souhaite tout le meilleur pour la suite. Dès lors, le Conseil communal a nommé Madame Stéphanie Gauch comme nouvelle tenancière. Elle sera accompagnée par son conjoint et chef cuisinier, Monsieur Jeremy Odin. Nous leur souhaitons plein succès pour ce nouveau défi professionnel.

La pause d'été du restaurant débute le 13 juillet et la réouverture par Madame Gauch est prévue le 20 août.

## Dicastère 9



Jean-Noël Gendre,  
Conseiller communal

## Finances et constructions

### Taxe déchets

Nous vous rendons attentif-ve-s que la taxe déchets est facturée dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année des 21 ans. Elle s'élève à CHF 40.00 + TVA annuellement.

Sur présentation d'une attestation, les apprenti-e-s ou les étudiant-e-s jusqu'à leur 25<sup>ème</sup> année sont dispensé-e-s du paiement de cette taxe.



## Taxe non pompiers

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous sommes rattachés au RSS Réseau Santé Sarine par le Bataillon Sarine des sapeurs-pompiers.

Ainsi, selon les statuts modifiés du RSS, des changements sont intervenus au niveau de la facturation de la taxe non pompiers, notamment que ladite taxe est

facturée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à tous les hommes et les femmes à partir du 1<sup>er</sup> janvier de leurs 18 ans et jusqu'au 31 décembre de leurs 40 ans. Elle s'élève à CHF 100.00 annuellement.

Sur présentation d'une attestation, les apprenti-e-s ou les étudiant-e-s jusqu'à leur 25<sup>ème</sup> année sont dispensé-e-s du paiement de cette taxe. Si vous êtes concerné-e-s par ces exemptions, pensez

à transmettre votre attestation à l'administration communale dès que celle-ci est en votre possession, **mais au plus tard le 31 décembre 2024.**

Passé ce délai, cette taxe sera due.



# Concours d'art

## Neyruz Haut en Couleurs

Le Conseil communal et la commission d'entraide et intergénérationnelle remercient tous les participants au concours

d'art « Neyruz Haut en Couleur ».

Nous tenons à saluer l'enthousiasme et la créativité des participants !

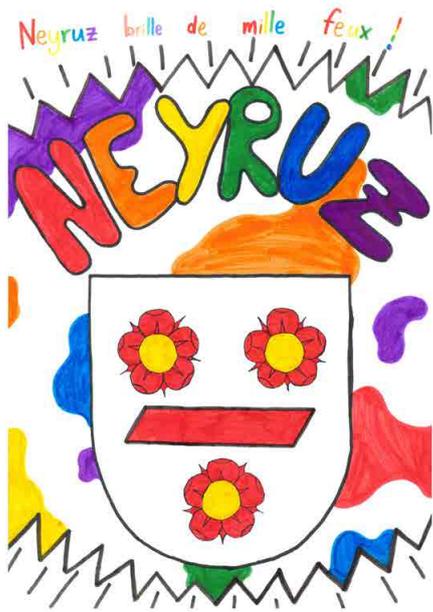
C'est avec un grand plaisir que nous partageons ci-dessous leurs créations.

« La technique n'est rien, le rêve est tout »  
Jean Tinguely

**Maria Tenze Dafflon**, pour la CEI



**Sarah Nussbaumer** : Neyruz vu des Colombettes « Impact de l'Anthropocène »



**Augustin Rossier** 8H « Neyruz brille de mille feux ! »



**Kélia Richard** 5H - Représentation du centre du village et de son quartier : La Charrière, l'église, la commune et l'école



**Elina Richard** 3H - Eglise de la Commune



**Lisa Franscella** 6H

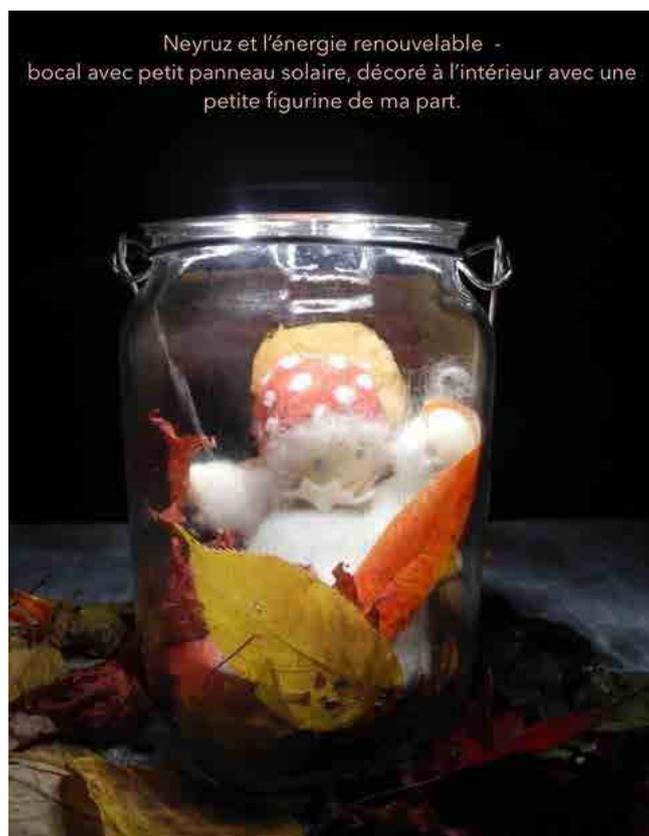


**Céleste Wilson et Kélia Richard**, 5H - Représentation de l'école et de la commune



**Rafael Sacau** 6H « Ce sont les couleurs de mon joli village : Neyruz. »

# Concours d'art



Christa Lutz



Lucette Hasler



# Informations officielles

## Alertes SMS



La commune propose un système d'alertes SMS, il fonctionne selon 2 options :

1. Pour les urgences de sécurité à la population (pollution d'eau, danger imminent), tous les habitants détenteurs d'un téléphone portable recevront l'alerte
2. Sur inscription : seuls les habitants le souhaitant recevront les informations de type secondaire comme la fermeture du compacteur, une déviation routière, rappel d'une manifestation, etc.

## Site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch) - Commandes en ligne - Paiement par Twint



Nous vous rappelons que notre site internet [www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch) fournit de précieux renseignements et donne la possibilité de réaliser des démarches administratives depuis son domicile. Les annonces d'arrivée et de départ, la commande d'attestations diverses peuvent se faire directement par internet. De plus, vous pouvez régler toutes vos commandes directement par l'application Twint. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer au bureau communal. Les documents vous seront envoyés directement à votre domicile. Profitez de ce service et de cette facilité de paiement.



## Connaissez-vous les numéros d'urgence en Suisse ?

les 6 numéros sont :

- 144** Ambulance, numéro appels urgents pour tous les cas d'urgence; médicale santé; 1<sup>er</sup> secours
- 118** Pompiers, sauvetage, lutte contre les incendies
- 117** Police, ordre et sécurité
- 112** Appel d'urgence Européen y compris en Suisse
- 1414** REGA garde Aérienne Suisse de sauvetage, apporte une assistance médicale aérienne
- 145** Institut de toxicologie en cas d'empoisonnement

## Principaux contacts communaux

**Syndic** - M. Jean-Pierre Corpataux  
079 581 83 53

**Responsable administratif** -  
M. Nicolas Wolleb 026 916 15 50

**Secrétariat communal** -  
e-mail [neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch)

**Voirie de Neyruz - Conciergerie**  
079 250 99 51/52

**SINEF, Service de permanence eau**  
0800 07 46 33

**Forestier communal** - M. Damien Berset  
079 204 03 39

**Gérant des cultures et inspection du bétail** - M. Jean-Louis Schafer  
026 477 32 15

**Suppléant** - Gérard Mettraux  
026 477 18 01

**Garde-Faune** - M. Guy Menoud  
079 636 23 61

**Section des Samaritains** :  
[www.samaritains-neyruz.ch](http://www.samaritains-neyruz.ch)

## Prêt de matériel samaritains -

Mme Anne-Lise Faoro 076 579 18 89

## Présidente des samaritains -

Mme Diana Armand, 079 550 16 02

## Cure catholique romaine

026 477 12 20

## Paroisse réformée

026 309 24 90

## Gendarmerie cantonale de Prez -

Cpl Nicolas Cuennet 026 305 87 55

## Commandant de la Compagnie Sarine

Centre - Oliver Chenaux 026 561 31 60

## Commandant Bataillon Sarine -

Pascal Zwahlen 026 561 31 60

## Service Social Arcos, Rosé

026 477 16 88

## Congélateur collectif -

M. Jean-Marc Schorderet 079 478 88 05

## Repas à domicile -

M. Jean-Bernard Boschung 079 332 46 23



## Trois règles d'or pour les jours de chaleur

Pour que vous et vos proches traversiez les journées chaudes en toute sérénité ! Les journées chaudes peuvent avoir des conséquences sur la santé. Les personnes âgées, les malades, les malades (chroniques), les jeunes enfants, les nourrissons et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.



Soyez prévoyant : informez-vous sur les alertes à la canicule sur MétéoSuisse.

# 1



### Éviter les efforts physiques



Abordez notamment les heures les plus chaudes de la journée avec calme et restez à l'ombre.

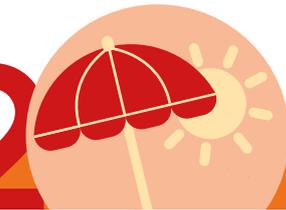


Consommez des aliments salés après avoir transpiré.



Couvrez votre peau avec des vêtements et appliquez régulièrement de la crème solaire lorsque vous êtes à l'extérieur.

# 2



### Éviter la chaleur, refroidir le corps



Fermez les fenêtres pendant la journée et évitez le soleil, aérez la nuit et tôt le matin.



Rafrâchissez votre corps en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains.



Portez des vêtements aérés en matières naturelles.

# 3



### Boire beaucoup, manger léger, ajuster les médicaments



Buvez régulièrement (au moins 1,5 litre par jour). Évitez les boissons sucrées et alcoolisées.



Consommez des fruits et des légumes riches en eau. Évitez les aliments gras et difficiles à digérer. Parlez de votre alimentation avec un spécialiste.



Clarifiez le dosage de vos médicaments avec un spécialiste.

### Symptômes potentiellement liés à la chaleur

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

### Intervenir immédiatement !

- Boire beaucoup
- Rafrâchir le corps
- Trouver un endroit frais/ombragé
- S'allonger
- Appeler un médecin ou le 144 !

## Commission d'entraide recherche membre

La Commission d'entraide et intergénérationnelle (CEI) recherche une membre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Pour rappel, la Commission d'entraide et intergénérationnelle a pour but de :

- Promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population
- Promouvoir la rencontre avec les personnes seules ou isolées afin de leur permettre de maintenir des liens sociaux
- Apporter une aide à la personne atteinte momentanément dans son autonomie (personne âgée, handicapée, malade, accidentée, etc.) et aux personnes nouvellement arrivées dans la commune
- Promouvoir la rencontre entre les générations
- Réflexions sur l'encouragement des jeunes à la vie associative et politique
- Analyser les besoins pour les seniors (selon le concept Senior+)
- Valoriser l'expérience des seniors
- Prévention des incivilités et des addictions
- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie «Agenda 2030 pour le développement durable»

Les personnes intéressées à rejoindre cette commission peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale ou adresser un courriel, accompagné d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante : neyruz@neyruz.ch jusqu'au 18 juillet 2024.



## Agenda des manifestations

### Calendrier 2024

Date	Activité	Société
samedi 6 juillet 2024	<b>Fournée au Four Banal</b>	Collectif de vous à nous
vendredi 26 juillet 2024	<b>Nuit de la Boule</b>	La Rincette
mercredi 31 juillet 2024	<b>Fête Nationale</b>	Société de Jeunesse
samedi 7 septembre 2024	<b>Fournée au Four Banal</b>	Collectif de vous à nous
mardi 10 septembre au lundi 7 octobre 2024	<b>Pumptrack</b>	Commune de Neyruz – Commission CSL
dimanche 15 septembre 2024	<b>Concours Boules et Cartes</b>	La Rincette
samedi 21 septembre 2024	<b>Comptoir Neyruzien</b>	Commune de Neyruz – Commission 3E
samedi 5 octobre 2024	<b>Fournée au Four Banal</b>	Collectif de vous à nous
mardi 8 octobre 2024	<b>Conseil général</b>	Commune de Neyruz
Vendredi 8 novembre 2024	<b>La nuit du conte en Suisse</b>	Bibliothèque Terre-Lune
samedi 16 novembre 2024	<b>Concert d'automne</b>	La Cordiale
mardi 19 novembre 2024	<b>Petit déjeuner des entreprises</b>	Commune de Neyruz – Commission 3E
samedi 30 novembre 2024	<b>Marché des Lumières</b>	Commune de Neyruz – Commission CSL
dimanche 1er décembre 2024	<b>Dîner du Noël des Aînés</b>	Commune de Neyruz et Paroisse
dimanche 8 décembre 2024	<b>Loto des enfants</b>	Conseil des parents
mardi 10 décembre 2024	<b>Conseil général</b>	Commune de Neyruz
mercredi 11 décembre 2024	<b>Conseil général (séance de relevée)</b>	Commune de Neyruz

### Calendrier 2025

Date	Activité	Société
jeudi 16 janvier 2025	<b>Apéritif des bénévoles</b>	Commune de Neyruz
jeudi 23 janvier 2025	<b>Apéritif des nouveaux habitants</b>	Commune de Neyruz
mardi 11 février 2025	<b>Réunion annuelle des sociétés</b>	Commune de Neyruz – Commission CSL
vendredi 11 avril 2025	<b>Concert annuel</b>	La Cordiale
samedi 12 avril 2025	<b>Concert annuel</b>	La Cordiale
vendredi 18 avril au mardi 27 mai 2025	<b>Théâtre</b>	Les Ecureuils



## Giron des Musiques

Nous adressons nos compliments à la Cordiale pour sa participation au Giron des Musiques de la Sarine « Marty, vibrato de vos cœurs... » qui s'est déroulé du 24 au 26 mai dernier. Bravo pour l'engagement durant tous ces mois de préparation, pour la gaieté et la motivation durant cette manifestation.



## La Neyruzienne

La 4<sup>ème</sup> édition de La Course La Neyruzienne s'est déroulée le dimanche 19 mai 2024 au terrain de foot Les Simon. Félicitations à tous les participants-es pour leur effort !





# Cours Gym Enfants

2024 - 2025

contact/inscription  
kangourous.neyruz@gmail.com

tous les **mardis**  
de **15h30 à 16h30**  
(dès 6ans)

tous les **mercredis** **16h30 à 17h45**  
(de 4ans à 6ans)

tous les **mercredis** **15h30 à 16h30**  
(mini-kangourous dès 3ans)

enfants dès  
3 ans

tarif  
**150 CHF**  
(t-shirt inclus)

Les Kangourous  
Gymnastique enfantine Neyruz



Freiburgischer Turnverband  
Fédération fribourgeoise de gymnastique



## Recherche moniteur- trice

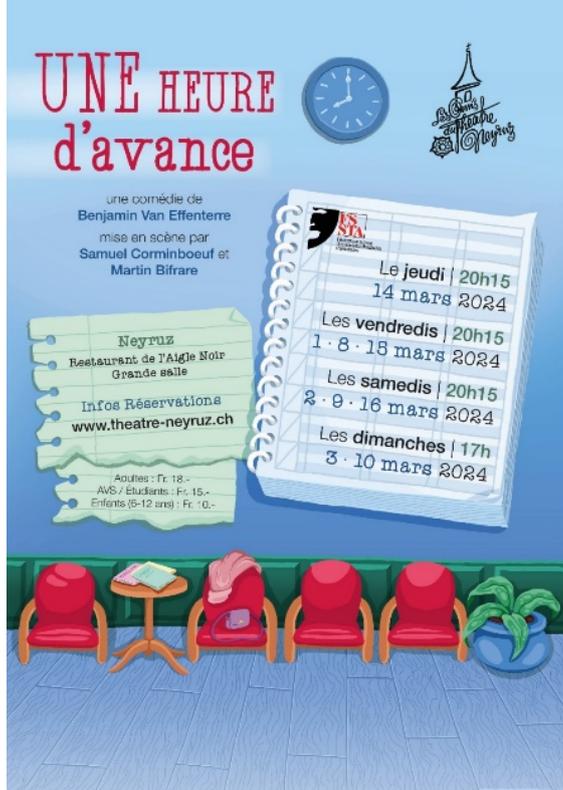
L'Association des Kangourous de Neyruz recherche activement un moniteur ou une monitrice pour la rentrée 2024 pour son groupe d'enfants dès la 3H.

Le cours à lieu le mardi de 15h30 à 16h30 et sera rémunéré.

Cours JS bienvenu mais pas obligatoire.

Plus de renseignements à :  
kangourous.neyruz@gmail.com





En mars, **Les Amis du Théâtre de Neyruz** ont eu l'énorme plaisir de jouer

## « Une heure d'avance »

Une comédie de B. Van Effenterre, adaptée à notre région, au gré de l'imagination fulgurante de nos acteurs et de nos metteurs en scène, Samuel Corminboeuf et Martin Bifrare.

Après 4 mois de répétitions intensives, de gags et de fous rires, d'abord à la salle Aquila, puis dès janvier sur la scène de l'Aigle-noir, les acteurs ont donné vie à des personnages hauts en couleur : un docteur Miguel à la mémoire dissociative qui se trouve malmené par ses patients, une assistante médicale, Marie-Claire, Marie-Thérèse ou Marie-Chantal qui

va prendre plaisir à diriger son petit monde de la salle d'attente, et des patients, tous plus farfelus les uns que les autres. Si Béatrice Pinon, patiente hypocondriaque paraît la plus dingue, Pascal Dupinard qui craint les piqûres et Alphonse Labiche qui ne parvient pas à fournir un échantillon d'urine sont très inspirés aussi, et c'est sans compter les divagations du couple Roussel...

Bravo à nos actrices et acteurs et grand merci à tous les membres de la troupe, aux bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette pièce.



Merci aussi à la Commune et à nos annonceurs et donateurs.

Et surtout un grand MERCI à vous les spectateurs qui avez été très nombreux et qui n'avez pas tari d'éloges sur nous et notre comédie !

### Sachez aussi que vous pouvez nous rejoindre !

Si tu rêves de te produire sur les planches ou  
 Si tu souhaites te plonger dans l'univers créatif du théâtre ou  
 Si tu souhaites partager des moments conviviaux avec une équipe parfois un peu déjantée  
 Et même si tu souhaites rester dans l'ombre  
 N'hésite pas à nous contacter [info@theatre-neyruz.ch](mailto:info@theatre-neyruz.ch)



PRESSE

2024

FRIBOURG

18ANS

OFFRE

EXPLOREZ, DÉCOUVREZ, INFORMEZ-VOUS

**TU AS 18 ANS**  
en **2024** ?

EXPLOREZ, DÉCOUVREZ, INFORMEZ-VOUS

**TU HABITES LE CANTON**  
de **Fribourg** ?



**POUR T'INSCRIRE,**



**C'EST PAR ICI !**

[www.fr.ch/abo](http://www.fr.ch/abo)



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG





**FRIBOURG-SOLIDAIRE**  
2003-2023

## Sortir de la spirale de l'endettement et accéder à une meilleure alimentation

# Bénin



Pont Universel soutient la création et l'organisation de 11 groupements de solidarité de femmes et 8 groupements mixtes. Ces groupes sont composés principalement de femmes issues de diverses familles, qui se rassemblent pour se soutenir mutuellement, identifier les problèmes les plus importants et réaliser de petits projets avec leurs propres ressources

Après 2 ans de dialogues et d'accompagnement, les membres de ces groupements comprennent la nature des pertes de récoltes et du cercle vicieux de l'endettement qui touche la plupart des foyers. Des propositions de solutions aux problèmes de malnutrition ont été émises suite à l'analyse de leur situation de vie.

Les hommes sont aussi maintenant impliqués dans ces questions.

Ensemble, ils ont réalisé des activités agricoles communes : maraîchage, transformation de riz et de karité.

Les autorités traditionnelles locales et la mairie apportent leur soutien aux groupements pour leurs activités.

## Particularité et Prochaine étape

Ce projet est un projet non assistantiel basé principalement sur la mobilisation des ressources au sein des Groupements de Solidarité à travers un accompagnement.

Pour les années 2024 à 2026, les membres ont décidé d'une priorité: passer de l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie qui permettra de produire une nourriture saine, équilibrée et suffisante pour les familles et les enfants.



**Chaque contribution nous permet de renforcer les projets de nos membres**  
*Avec 1 franc par an par habitant, c'est possible*



### **Fribourg-Solidaire, la fédération fribourgeoise de coopération au développement cofinance ce projet**

Fribourg-Solidaire, c'est:

Des projets de qualité: chaque projet est analysé par les expert-es de la commission technique selon de stricts critères.

Des résultats tangibles: les rapports financiers et opérationnels de chaque projet sont analysés.

Transparence: Fribourg-Solidaire rend compte de l'utilisation des fonds publics investis, informe du déroulement et des résultats des projets en toute transparence.

[www.fribourg-solidaire.ch](http://www.fribourg-solidaire.ch)



**IPSO** (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



**IPSO** se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi. Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021.

### 3 années d'activité le 1<sup>er</sup> janvier 2024 !

Notre approche est devenue, au fil du temps, unique et personnalisée. Nous mettons un point d'honneur à étudier la faisabilité de chaque demande, sans limites. Nous sommes à même d'accomplir des travaux de qualité dans bon nombre de domaines.

### Nous collaborons avec les entreprises locales :

Évitant toute concurrence déloyale et pour les travaux hors de notre portée, nous vous conseillons et vous aiguillons vers des entreprises locales spécialisées à même de répondre à vos besoins.

### Quelques chiffres :

- 375 interventions au 31 décembre 2023
- 100% de réussite en réinsertion pour les personnes ayant effectué une mesure complète à IPSO



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins, une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement. Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.

### Contact :

David Robert, responsable IPSO  
Route de Rosé 49, 1754 Rosé  
079 244 61 13

[david.robert@arcos-sarine.ch](mailto:david.robert@arcos-sarine.ch)

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>



Les associations regroupées au sein des Liges de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	<p><b>Ligue fribourgeoise contre le cancer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches</li> <li>• Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> <li>• Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique</li> </ul> <p>026.426.02.90 – <a href="mailto:info@liguecancer-fr.ch">info@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>Dépistage du cancer Fribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans</li> <li>• Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans</li> <li>• Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon</li> </ul> <p>026 425 54 00 – <a href="mailto:depistage@liguecancer-fr.ch">depistage@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins palliatifs spécialisés</li> <li>• Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave</li> <li>• Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches</li> <li>• Formation de professionnels et de bénévoles</li> </ul> <p>026 426 00 00 – <a href="mailto:voltigo@liguecancer-fr.ch">voltigo@liguecancer-fr.ch</a> – <a href="http://www.liguecancer-fr.ch">www.liguecancer-fr.ch</a></p>
	<p><b>diabètefribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes</li> <li>• Soins spécifiques de pieds de diabétiques</li> <li>• Consultations diététiques</li> <li>• Vente de matériel spécialisé</li> <li>• Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> </ul> <p>026 426 02 80 – <a href="mailto:info@diabetefribourg.ch">info@diabetefribourg.ch</a> – <a href="http://www.diabetefribourg.ch">www.diabetefribourg.ch</a></p>
	<p><b>Ligue pulmonaire fribourgeoise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires</li> <li>• Permanence 24/7 sans rendez-vous</li> <li>• Instruction, location et vente d'appareils respiratoires</li> <li>• Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage</li> <li>• Formation de professionnels de santé</li> <li>• Activités d'information et de prévention</li> </ul> <p>026 426 02 70 – <a href="mailto:info@liquepulmonaire-fr.ch">info@liquepulmonaire-fr.ch</a> – <a href="http://www.liquepulmonaire-fr.ch">www.liquepulmonaire-fr.ch</a></p>
	<p><b>CIPRET Fribourg</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention</li> </ul> <p>026 425 54 10 – <a href="mailto:info@cipretfribourg.ch">info@cipretfribourg.ch</a> – <a href="http://www.cipretfribourg.ch/">www.cipretfribourg.ch/</a></p>

Février 2024



## Pedibus – se rendre à pied à l'école

**Le Pedibus est un système d'accompagnement à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.**

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

**Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.**

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !



*Pas encore de ligne Pedibus dans votre quartier ?  
C'est le moment d'agir, contactez-nous : [fribourg@pedibus.ch](mailto:fribourg@pedibus.ch)*

### Avantages du Pedibus :



Les élèves arrivent disposés à l'apprentissage en classe, selon le témoignage d'enseignants



Le Pedibus permet de diminuer le trafic aux abords de l'école



Les élèves sont pris en charge en toute sécurité sur le trajet de l'école par un ou plusieurs adultes



Aller à pied à l'école favorise la santé par l'activité physique



Ce système permet de créer des liens entre élèves et enfants, parents et grands-parents



Journée internationale à pied à l'école 2024

**VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024**

La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe  
et vous soutient: [fribourg@pedibus.ch](mailto:fribourg@pedibus.ch)  
076 430 05 58 – [www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch)



Pour une mobilité  
d'avenir

**ate**





Images extraites du film mentionné dans l'édito que vous pouvez retrouver sur la page d'accueil de notre site internet





**Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir de vous retrouver  
avec le prochain numéro**



# Horaires d'ouverture

## Horaires d'été de l'administration

Durant la période estivale, l'administration communale sera **fermée du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024.**

Les horaires d'ouvertures du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024 seront les suivants :

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi	08h00 à 11h30	<b>Fermé</b>
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	<b>Fermé</b>	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

## L'administration communale

vous reçoit et répond à vos appels comme suit :

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 18h00
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

## La déchetterie

est ouverte comme suit :

Lundi	17h00 à 19h00
Mardi	17h00 à 19h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	17h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 19h00
Samedi	09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

**Durant les jours fériés et chômés la déchetterie est fermée.**

Une application est disponible pour smartphone MEMODéchets, vous y trouvez toutes les informations utiles pour l'élimination de vos déchets ordinaires ou spéciaux.



Cette publication est imprimée en Suisse chez media f imprimerie SA

